

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 22 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf le vingt-deux mai à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle du conseil, en séance ordinaire après convocation légale sous la Présidence de Madame BRUNET Dominique, Maire

Etaient présents : Mmes BRUNET Dominique, FONTAINE Denise, MASSE Marie-Claude, BOUGAULT Emmanuelle, THOUVENIN Catherine et Ms GAUDIN Franck, HURÉ Ghislain.

Etaient absents : Ms. DUBOIS Alain et GOURBILLON Jean-François

Mme THOUVENIN Catherine a été nommée secrétaire

Date de convocation : 17 mai 2019

Date d'affichage : 17 mai 2019

ORDRE DU JOUR

1. **Demande de subventions**
2. **Approbation aménagement en marquage résine à Sauvage**
3. **Questions et invitations diverses**

Observation sur le Procès-Verbal du 05 mars 2019

Sans aucune observation, le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité.

Observation sur le Procès-Verbal du 26 mars 2019

Le Procès-Verbal n'a pas pu être approuvé. L'envoi du compte-rendu n'a pu être fait dû à un cryptovirus.

N° 2019-05-033 Subvention La Tour Marmande

Madame le Maire fait part de la demande de subvention de la Fondation du Patrimoine pour la Tour de Marmande.

Le château de Marmande est une forteresse de mille ans. Classé Monument Historique en 2015, le site devient lieu d'animations, de rencontres et d'échanges. Des travaux de grandes envergures sont désormais possibles, mais il manque 20 000 euros pour les ardoises de la tour.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents **décide** de ne pas subventionner la Fondation du Patrimoine, s'agissant de demandes de dons personnels.

N° 2019-05-034 Subvention de l'APE du RPI

Madame le Maire fait part de la demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves (APE) du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Maillé, Marcilly sur Vienne, Nouâtre, Ports sur Vienne et Pussigny.

La subvention permettrait d'organiser plusieurs animations, afin de rassembler les familles, de créer du lien social, de partager, d'échanger, ...

Au vu du bilan négatif 2017-2018 fourni par le président, le Conseil Municipal de Pussigny souhaite aider l'APE à équilibrer son budget mais n'envisage pas de pérenniser cette subvention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents **décide** de subventionner l'APE pour 75,00 € (soixante-quinze euros).

N° 2019-05-035 Approbation aménagement en marquage résine à Sauvage

Madame le Maire fait part du courrier reçu du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire concernant une régularisation de l'aménagement en marquage résine qui sera prochainement réalisé sur la RD 17 dans la traverse du hameau Sauvage.

Une approbation du projet doit avoir lieu par le Conseil Municipal et une convention en double exemplaire doit être établie entre la commune et le Département d'Indre-et-Loire.

Madame Le Maire rappelle que la commune devra assurer l'entretien et la maintenance de l'aménagement de marquage et le renouvellement du marquage en résine.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents **approuve** l'aménagement en marquage résine à Sauvage et **autorise** Madame Le Maire de signer la convention établie entre la commune et le Département.

3. Questions et invitations diverses

- a) Madame Le Maire fait part au Conseil Municipal d'un mail du CPIE concernant le programme de plantations 2019. Les objectifs sont de restaurer les trames vertes de fond de vallées et de lutter contre les pollutions diffuses. Il faut s'inscrire avant le 13 septembre 2019 afin de bénéficier de certaines essences
- b) Madame Le Maire rappelle aux élus le planning du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai prochain.
- c) Madame Le Maire informe les élus d'un mail reçu de RBC Projet concernant les plans de délimitation du Domaine Public Ferroviaire. Une réponse est à apporter avant le 31 mai prochain. Il faudra prendre contact avec les mairies de Villeperdue, Sainte Catherine de Fierbois et Maillé pour connaître leurs positions sur ce sujet.
- d) Concernant les problèmes de buses, le compte-rendu de la réunion du 11 mars 2019 avec le STA a été reçu en mairie. La commune devra acquérir la bande de terrain concernée.
- e) Communiqué de presse d'Elisabeth BORNE, Ministre des Transports, qui présente des mesures pour réduire l'impact sonore de la LGV.
- f) Les élus souhaitent savoir qui laisse les « canons effaroucheurs » toute la nuit ?

Le Maire
Dominique BRUNET

La secrétaire
Catherine THOUVENIN

Les membres présents	Signature
Mme Denise FONTAINE	
Mme Marie-Claude MASSE	
Mme Emmanuelle BOUGAULT	
M. Franck GAUDIN	
M. Ghislain HURÉ	